



Carmausin  
Ségala

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026

Convoqué le 11 septembre 2026, le conseil communautaire s'est réuni en session ordinaire le 17 septembre 2026 à 18h, dans la salle des fêtes de St Benoit de Carmaux, sous la Présidence de Jean-Marc BALARAN.

### Étaient présents, les délégués suivants :

#### Titulaires présents : 48 (jusqu'au point 5.4) et 47 (à partir du point 6.1)

ASTIE Alain, BALARAN Jean-Marc, BARRAU Jean-Louis (pouvoir de NORKOWSKI Patrice), BESOMBES Julien, BONFANTI Djamila, BOUSQUET Jean-Louis, BOUSQUIE Patrick, BOUYSSIE François (pouvoir de RATABOUL Gisèle à partir du point 6.1), BRANDLI BARBANCE Simon, CALMELS Thierry, CARIVENC Julien, CAUSSANEL Francis (pouvoir de CALVIGNAC Lionel), CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DEDIEU Karine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, FOULCHE Thierry, GALAN Elisabeth (pouvoir de RUIZ Laurent), GARCIA Patrick, GRIMAUD Hélène, HAMON Christian, ICHARD Xavier, KOWALIK Jean-François, KULIFAJ TESSON Mylène (pouvoir de BORIES Anne-Marie), LOPES Delphine, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MANUEL Christian, MASSOL Corinne, MERCIER Roland, MIELVAQUE Julie, MUNOZ Sonia, PUECH Christian, RATABOUL Gisèle (jusqu'au point 5.4), RECOULES Vincent, REDO Aline (pouvoir de SIBRA Jean-Michel), ROUTHE Jean-Paul, SAN ANDRES Thierry, SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SENAUX OCHOA Stéphanie (ne prend pas part au vote du point 7 – intéressée par l'affaire), SODRICH Thierry, TAGLIAFERRI Rosanne, TESSON Régis, TOURSEL Denis.

#### Suppléant présent avec voix délibérative : 1

CAYRE Chantal (représente SENGES Jean-Marc)

#### Titulaires excusés : 11 (jusqu'au point 5.4) et 12 (à partir du point 6.1)

ANDRIEU Gwenaël, BORIES Anne-Marie (pouvoir à KULIFAJ TESSON Mylène), CALVIGNAC Lionel (pouvoir à CAUSSANEL Francis), ESCOUTES Jean-Marc, GRANIER Marie, NORKOWSKI Patrice (pouvoir à BARRAU Jean-Louis), RATABOUL Gisèle (à partir du point 6.1, pouvoir à BOUYSSIE François), RUIZ Laurent (pouvoir à GALAN Elisabeth), SENGES Jean-Marc (représenté), SIBRA Jean-Michel (pouvoir à REDO Aline), VALIERE Jean, VEDEL Adeline.

#### Suppléant présent sans voix délibérative : 0

#### Secrétaire de séance :

COURVEILLE Martine

| NOMBRE DE MEMBRES – QUORUM : 30 |    |                     |    |
|---------------------------------|----|---------------------|----|
| Titulaires en exercice          | 59 | Suppléant avec voix | 1  |
| Titulaires présents             | 47 | Voix délibératives  | 54 |
| Délégués avec pouvoir           | 6  | Membres présents    | 48 |

**DELIBERATION N° 2026/09/17-6.1 :  
 DISPOSITIF EN FAVEUR DE L'ACCES AUX ŒUVRES CINEMATOPGRAPHIQUES POUR LE PUBLIC  
 SCOLAIRE « ECOLE ET CINEMA » 2026/2027**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la 3CS a pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour le jeune public. La 3CS soutient depuis plusieurs années le dispositif « Ecole & Cinéma » et « Maternelle & cinéma » qui est confié à Média Tarn et diffusé à Clap Ciné.

Les enfants peuvent alors assister à 3 projections par an (1 séance par trimestre pour chacun des 3 trimestres de l'année scolaire – sauf pour les Petites sections qui bénéficient de 2 séances).

Le dispositif « maternelles et cinéma » est destiné aux élèves de Petite, Moyenne et Grande section (les élèves de Petite section ne rejoignant le dispositif qu'au 2e trimestre).

Le dispositif « école et cinéma » quant à lui est destiné aux élèves de cycles 2 et 3.

Les modalités de participation financière à cette opération sont fixées pour 2026/2027 comme suit :

|                                                           | « Maternelle et cinéma »<br>(2 séances pour PS et 3 séances pour MS et GS)                                                                       | « Ecole et cinéma »<br>(3 séances pour cycle 2 et cycle 3)                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Participation aux frais de billetterie</b>             | 2,50 € par élève et par séance :<br>- 1,50 € à la charge de l'école<br>- 1 € pris en charge par la 3CS et versés directement auprès de Clap Ciné | 2,80 € par élève et par séance :<br>- 1,80 € à la charge de l'école<br>- 1 € pris en charge par la 3CS et versés directement auprès de Clap Ciné |
| <b>Contribution Financière Municipale Annuelle (CFMA)</b> | 1 € par élève et par an :<br>- Ces 1 € sont pris en charge par la 3CS et versés directement à Média Tarn                                         | 1,50 € par élève et par an :<br>- Ces 1,50 € sont pris en charge par la 3CS et versés directement à Média Tarn                                   |

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- **APPROUVE** le renouvellement des financements des dispositifs tels que spécifiés ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.
- **PRECISE** que les crédits 2026 et 2027 sont et seront prévus au budget.

Fait et délibéré le 17 septembre 2026.

**Le Président,  
 Jean-Marc BALARAN**

**Le secrétaire de séance,  
 Martine COURVEILLE**

  
 Communauté de Communes  
 2 Rue du Gaz  
 81400 CARMAUX  
 Carmausins-Ségala



**Acte certifié exécutoire compte tenu :**  
 - de sa transmission en Préfecture le  
 - de sa publication le